



LE FOSSAT, le 12 septembre 2025

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur le Délégué,

Je vous prie de trouver par la présente une convocation
pour le **Conseil Communautaire** qui se tiendra

Le Lundi 22 septembre 2025 à 18 h 30
au siège de la Communauté de Communes au Fossat

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer,

Madame, Monsieur le Délégué,

l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président,
Jean-Claude COURNEIL



ORDRE DU JOUR:

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 3 juillet 2025
- 2 – Approbation du dossier de Charte 2025-2040 du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
- 3 – Retrait de la délibération n° 2025-58 du 12 mai 2025 concernant la mise à disposition du Fabmanager
- 4- Renouvellement du protocole de territoire avec l'Etablissement Public Foncier Occitanie
- 5 – Adoption du rapport triennal de bilan du Zéro Artificialisation Nette 2021-2023
- 6 - Emprunt pour le financement du Pont des Moulins à Lézat
- 7 – Modification des statuts du SMECTOM du Plantaurel
- 8 – Avenant à la convention de mandat pour le financement de la commune du Mas d'Azil sur la MSP de l'Arize
- 9 - Avenant à la convention de mandat pour le financement de la commune du Fossat sur la MSP du Fossat
- 10 – Décision modificative sur le budget annexe Hôtel d'Entreprises

Questions diverses

Financement clôture du CLIC

Formation SDIS

Financements sur le Pacte Territorial

Gestion des procédures dans le cadre de la Lutte contre l'Habitat Indigne

Informations diverses

Financement investissement du SDIS

Journée de la Laïcité

Modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SMDEA)